

dont il est avide et qui lui donnera muscles et chair pétris à point.

Il a choisi son taureau, de concert avec quelques-uns de ses compagnons, qui le lui rabattent en poussant de grands cris. Il s'élance sur la croupe de la bête, lui plonge son arme au cou et s'agrippant à ses cornes, boit, emporté dans une course vertigineuse, à sauvages gorgées, le sang qui jaillit de la blessure béante. Lorsqu'il est repu, il bouche cette plaie avec une poignée d'herbe et se laisse glisser à terre. C'est là sa manière de se désaltérer quand il a soif; les autres en font autant; c'est une dure existence que celle du taureau dans ce primitif pays. A l'heure des repas, on l'immole, toujours suivant le même procédé, avec cette variante qu'en ce cas le jeune Massai lui plonge sa lame en pleine artère carotide. L'animal s'effondre, et chacun de prendre part à son dépècement et à dévorer sur place sa chair pantelante, sans préjudice des libations prises à la blessure de son cou, que l'on bouche avec soin, après chaque lampée.

La table levée, la horde restaurée, bien lestée, se met en campagne. Tous les coups à faire lui seront bons; elle n'a que l'embarras du choix. Elle s'attaquera aux caravanes qu'une bonne aubaine mettra sur son chemin; elle ravagera un kraal appartenant à une tribu étrangère à la sienne; elle pillera et saccagera les habitations des blancs, si éloignées soient-elles de son campement...

Ce campement, d'ailleurs, varie, car ce sont des nomades que les jeunes Massais, mais pendant un temps seulement. Lorsqu'il a vécu quelques années de cette vie sauvage, lorsqu'il a fait une prise qui assure son existence, le jeune guerrier est saisi de la

nostalgie du foyer natal. Il dit adieu à ses compagnons et suivi d'un troupeau qu'il a rassemblé, par maraude, il reprend le chemin du pays, où il se mariera, vivra en honnête rentier, fera cuire sa viande, qu'il accompagnera des légumes de son potager, et ne se souviendra de son existence passée que pour en célébrer les fastes et en regretter les charmes.

— o —

UN CONFESSEUR CANADIEN DE LOUIS XVI

L'abbé Louis de Beaujeu était fils de Louis Liénard de Beaujeu, major des troupes, et de Louise-Thérèse-Catherine Migeon de Bransac. Daniel de Beaujeu, le héros de la Monongahéla, était son frère.

Il était né à Montréal le 16 août 1708.

Tout jeune, il avait été confié par sa tante, la mère de la Nativité, religieuse du couvent des Ursulines de Québec, à M. de Villars, prêtre français, qui après avoir rempli pendant plusieurs années les fonctions de chapelain de ce monastère, s'en retournait en France.

Le jeune Canadien fit honneur à son protecteur. Quelques années après son passage en France, le supérieur de Saint-Sulpice, à Paris, écrivait au supérieur de la maison succursale, à Montréal: "J'ai le plaisir de vous annoncer qu'un jeune Canadien, l'abbé de Beaujeu, a remporté le prix d'une thèse de théologie sur tous ses concurrents français".

Il devint, plus tard, Confesseur Ordinaire de Louis XVI.

L'abbé de Beaujeu, croit-on, mourut à Paris, en 1781, au séminaire de Saint-Sulpice.